

COMMUNICATIONS.

UN INCIDENT AU JARDIN DU ROI EN 1729,

PAR M. ED. BONNET.

À l'époque où survint l'incident dont je donne un compte rendu, d'après le procès-verbal ⁽¹⁾ dressé, sur dépositions de témoins, par Louis-Pierre Regnard, commissaire du faubourg Saint-Victor, Pierre Chirac ⁽²⁾ était intendant du Jardin Royal des plantes.

L'administration de Chirac fut, il faut bien le reconnaître, désastreuse pour l'établissement à la tête duquel la faveur l'avait placé; A.-L. de Jussieu nous apprend ⁽³⁾, en effet, que « loin de favoriser le Jardin, il lui retrancha une partie des fonds assignés pour son entretien, dont il ne rendit jamais aucun compte; . . . d'un caractère dur et impérieux, il voulut asservir les professeurs et les diriger; . . . enfin, contrairement au règlement qui spécifiait que les seules personnes brevetées par le Roi pourraient être employées dans le Jardin, il y plaça un inspecteur de la classe des artisans qui troubla plusieurs fois les professeurs dans leur exercice et qu'un ordre supérieur le força enfin de renvoyer ».

Ce surveillant, que A.-L. de Jussieu ne nomme pas, était un certain Jean Lingée, « demeurant au Château royal du Jardin du Roi » avec sa femme, née Magdeleine Laboureur, et son fils Marie-Charles Lingée; il avait la prétention qu'aucune plante, aucune graine n'entrât au Jardin ou n'en sortit, sans son autorisation et sans passer par ses mains; Bernard de Jussieu, sous-démonstrateur de Botanique, n'ayant pas voulu se soumettre à de pareilles exigences, Lingée et sa famille en conçurent un vif ressentiment qui se manifesta dans les circonstances suivantes :

Le jeudi, 15 septembre 1729, un jeune garçon de l'hôpital de La Pitié ⁽⁴⁾, que l'on accusait d'avoir volé quatre écus neufs, s'était évadé et réfugié au

⁽¹⁾ L'original est conservé aux Archives nationales (liasse 125); une copie existe à la Bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie de Paris dans les papiers du docteur Le Paulmier.

⁽²⁾ Pierre Chirac (1650-1732) docteur et professeur de l'Université de Montpellier, avait été nommé intendant du Jardin royal par le duc d'Orléans, régent, dont il était le premier médecin; en 1730 il succéda à J.-B. Dodart comme premier médecin du Roi.

⁽³⁾ Notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle (*Annales du Muséum*, IV, p. 2 et suiv.).

⁽⁴⁾ Jusque dans les premières années du XIX^e siècle, la Pitié donna asile à un certain nombre d'enfants des deux sexes, orphelins ou moralement abandonnés; cf. O. GUILLIER, Histoire de l'hôpital Notre-Dame de Pitié, thèse de Paris, 1882.

Jardin du Roi, où il fut poursuivi par sept ou huit personnes et arrêté par l'aumônier dudit hôpital ; il en résulta un certain tumulte et Charles Lingée accourut pour voir ce qui se passait ; Bernard de Jussieu, qui récoltait des graines dans le Jardin, survint en ce moment avec deux personnes qui l'aidaient dans sa récolte ; l'une de celles-ci ayant dit, en montrant le jeune garçon : « Il faut le mener à Bicêtre-⁽¹⁾, Charles Lingée, croyant que cette phrase avait été prononcée par Bernard de Jussieu et qu'elle le désignait personnellement, s'avança vers de Jussieu et, lui mettant le poing sous le menton, s'écria : « B...gre de c. . . .ompagnon de saint Antoine, c'est toi qu'il faut enfermer à Bicêtre » ; B. de Jussieu saisit alors Lingée par les boutons de son habit pour le mettre dehors, mais, en voulant résister, Lingée glissa et, tombant à la renverse, se contusionna le bras et les reins ; il fut relevé par Jean Bouquin, portier du Jardin, et par Pierre Macé, chirurgien, demeurant rue de la Bucherie.

Pendant ce temps, B. de Jussieu avait été continuer ses récoltes de graines ; mais Lingée, furieux, ramassa deux douves qui bordaient une plate-bande et les lança sur de Jussieu, qui fut atteint, par l'une, en pleine poitrine ; il se disposait même à lui jeter encore des pierres, lorsqu'il en fut empêché par le sieur Amadé, prêtre, qui se promenait dans le Jardin et se plaça devant de Jussieu pour le protéger ; Lingée se retira alors en proférant des menaces.

Un peu plus tard, la femme Lingée, qui venait de rentrer, ayant appris ce qui s'était passé, alla, à son tour, faire une scène à Bernard de Jussieu, auquel elle prodigna quelques épithètes malsonnantes de son répertoire, promettant, en outre, de lui casser les reins.

Mais le plus curieux en cette affaire fut que, cinq jours après, c'est-à-dire le 20 septembre suivant, les Lingée allèrent déposer, devant le commissaire Regnard, une plainte pour injures et blessures, contre Bernard de Jussieu ; le lendemain, 21 septembre, le commissaire Regnard faisait, sur place, une enquête qui prouvait que les faits s'étaient passés, non pas comme les Lingée l'avaient raconté, mais ainsi que je viens de l'exposer. Parmi les témoins qui déposèrent en faveur de Bernard de Jussieu figure Guichard-Joseph Duverney, âgé de 80 ans, professeur en chirurgie et anatomie au Jardin du Roi et y demeurant.

La famille Lingée dut quitter le Jardin du Roi dans le courant de l'année 1730 ou en 1731 au plus tard, et il est vraisemblable que l'incident dont je viens de donner un résumé ne fut pas étranger à ce départ.

(1) Au XVIII^e siècle, Bicêtre était tout à la fois hospice et prison ; cette dernière comprenait quatre sections, dont une, dénommée *La Force*, pour les voleurs, et une autre, dite *La Correction*, pour les enfants vicieux ; cf. P. BUI, *Histoire de Bicêtre*, Paris, 1890, et P. DELAUNAY, *L'hospice de Bicêtre (La médecine anecdot. et littér., II [1902], p. 323)*.